

République française

Département des Hautes-Pyrénées

COMMUNE DE BIZOUS

Séance du 27 janvier 2020

Membres en exercice :

10

Date de la convocation: 21/01/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-sept janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Claude ESQUERRE

Présents : 9

Présents : Claude ESQUERRE, Beatrice JOBET, Bernard LAFARGUE, Virginie DUFFO, Jean-Claude ESQUERRE, Josiane DASSAIN, Virginie LAGEYRE, David SALDANA, Paulette SANCHEZ

Votants: 9

Pour: 9

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Eric ZANI

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance:

Objet: PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES - 2020_003

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la procédure concernant le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPR) établi par la Direction Départementale des Territoires (DDT). Cette procédure concerne 17 communes situées sur le secteur Neste "aval" (d'Izaux à Mazerès de Neste).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le projet présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.



Le Maire
C.ESQUERRE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF
Sous-Préfecture de BAGNERES DE BIGORRE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/01/2020
065-216500942-20200127-2020_003-DE